

No 55088 de Dépt., 8^{me} Série.

Bruxelles, le 14 ¹g^{bre} 1847.

192.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

3^e DIVISION.

N^o 4108.

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse,
le chiffre de la Division, ainsi que le N^o de
l'enregistrement.

ANNEXE.

Monsieur,

Vous n'ignorez pas la polémique
qui s'est élevée dans les journaux, au sujet
de la restauration du tableau de Van Dyck,
représentant le Christ en croix, qui était
déposé à la cathédrale, à Malines.

La restauration de ce tableau a été
confiée, de l'assentiment du Gouvernement,
à M^r. Morissens, restaurateur de tableaux
à Malines. Les marguilliers de la cathédrale,
en proposant cet artiste, s'appuyaient
surtout sur la restauration qu'il avait
exécutée d'un tableau peint par Moreels,
et qui appartient à l'église St Catherine
dans la même ville.

Cependant le travail entrepris par
M^r. Morissens a été sévèrement critiqué,
et l'Administration supérieure a jugé
convenable de le faire arrêter provisoirement.

Je désire, Monsieur, qu'accompagné
de deux ou trois membres de la commission
administrative du Musée et de

Monsieur Navez, Président de la commission administrative
du Musée royal de Peinture et de Sculpture.

commissaires-experts, vous vous rendiez le
plus tôt possible à Malines, afin d'examiner
le tableau de Van Dyck, l'état dans lequel
il se trouve et le mérite des travaux de
restauration que M^r. Morissens y a
exécutés. Vous m'adresserez ensuite un
rapport motivé.

Il me sera agréable de connaître
aussi votre opinion au sujet du tableau
de Moreels dont il est parlé plus haut.

Agréez, Monsieur, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
C. Morny

No 192

OBJET :

Annexe

BRUXELLES, le 11 X^{bre} 1847

à M^r Morissens
Restaurateur de tableaux
à Malines.

M^r.

J'ai l'honneur de vous
informer que d'après le désir
du Gouvernement, M^r le
Président de la Com^{te} Adm^{te}
du Musée royal de Peinture,
accompagné de M^{lle} la Com-
missaire-Expert, Etienne
Leroy & Thys, se rendant
à Malines, mercredi pro-
chain, 15 de ce mois, afin
d'examiner les travaux de
restauration que vous
avez exécutés au tableau
de Van Dyck, représentant
le Christ en croix.

Je vous prie M^r,
d'agréer l'ass. de ma haute
consid^{on} distinguée.

Le Secrétaire
P. H. 2



Monsieur Monsieur

J'ai l'honneur d'accompagner Monsieur
Navez à Noailles Mercredi prochain,
conformément à son désir.
Veuillez Monsieur, priez M^r Navez de vous
dire l'heure à laquelle je dois aller le
prendre.

J'ai l'honneur d'être
Votre dévoué serviteur
Eugène Le Roy

le 11th 1847.

Monsieur Navez aura-t-il besoin de
présenter M^{lle} Leroy et Thys ou pas.
- et si je m'en charge. Dans ce
cas je le prie de vouloir bien me
faire connaître l'heure de départ
par le chemin de fer. J. L.



Veuillez m'en dire Monsieur
d'après ce que Monsieur
Médor qui se me trouverai
au chemin de fer
à 8 heures $\frac{1}{4}$ pour partir par
le départ de 8 heures $\frac{1}{2}$

Tout va bien

F. Leval

Musée royal
de
Peinture
et de
Sculpture

N^o 192.
y

Minelle, le 11. 2^e 1847.

Mr. Chys }
Et. Leroy }

Mr.

Mr le Président me charge de
vous prier de vouloir bien vous
trouver Mercredi prochain
18 de ce mois à la station
du chemin de fer afin
de partir avec lui et
Mr. . . . pour Wattre.
par le convoi de 8 1/2 heures.
L'objet de ce voyage se
rattache à l'examen des
travaux de restauration
exécutés à un tableau de
Vandergilt &c.

Agr. Mr.

Le Secrétaire
P. D.
3

N^o 192

Messieurs,

Nous avons eu l'honneur de nous rendre à Malines avec Monsieur Navez, et nous y avons examiné scrupuleusement le tableau, appartenant à l'Eglise de St Rombaut, peint par A. Vandych représentant le Christ en croix, dont la restauration est confiée à M^r. Morissens.

Nous avons trouvé ce tableau dans un état aussi satisfaisant qu'on puisse le désirer après les diverses cures qu'il a subies, et les parties qui ont le plus particulièrement souffert de ces opérations sont: le bras droit du Christ, le corps et les jambes dont les glacis primitifs ont été enlevés ainsi qu'à la tête de la Vierge.

Les autres figures de cette belle production sont bien conservées, cependant quelques légers glacis ont également disparu à la tête et au bras de la Madeleine. Quant à la draperie de la Vierge on ne peut en

Messieurs les Membres de la Commission
du Musée Royal De Peinture et De Sculpture

attribuer la détérioration qu'à l'action du temps, qui a altéré la couleur dont se servait quelquefois cet artiste pour peindre ces sortes de draperies, et ce qui nous confirme dans notre opinion à cet égard, c'est que l'on remarque la même dégradation au beau Vandyck, que possède le Musée de Paris, tableau l'un des mieux conservés que nous connaissions de ce maître, et dont la draperie bleue est entièrement passée.

Nous ne pouvons, Messieurs, affirmer si les détériorations que nous signalons au tableau de Malines, sont le résultat des précédents nettoyages, ou si elles sont dues à celui que lui a fait subir M^r. Mourissens n'ayant pas été appelé à examiner ce tableau avant qu'il lui fut remis mais nous croyons que si M^r. Mourissens en était l'auteur il aurait également enlevé les glacis et les demi-teintes aux autres parties qu'il a nettoyées, et que plus probablement on doit attribuer ces dégâts aux personnes qui ont été chargées précédemment de ce travail, que l'on a souvent l'imprudence de confier à des artistes, qui, n'étant pas habitués à ce genre d'opération, y procèdent sans employer tous les ménagements ni la prudence qu'il est indispensable de conserver, ayant des chefs-d'œuvre aussi précieux en mains, et ainsi peuvent, les dégrader avec la meilleure intention

de les remettre en bon état.

Cependant, Messieurs, malgré les détériorations dont quelques parties de ce tableau ont souffert, nous sommes persuadés que si M^r. Mourissens en termine la restauration avec toute l'intelligence et le soin nécessaires, cette œuvre de l'Immortel Vandyck sera encore à juste titre admirée par les vrais amis des arts.

Messieurs,

Nous avons l'honneur d'être

Vos très-humbles et très-
Obeissants serviteurs

Stienne Le Roux

J. F. Thijss

Bruxelles ce 20 Décembre 1847.

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N° 192

ing

Annexe 1

Bruxelles, le 27 Décembre 1842.

M. le Ministre de l'Intérieur

Conformément au désir
que vous avez bien voulu
m'exprimer par votre lettre
du 21 9 bre 42, 5e Dor N° 4108,
je me suis rendu à l'atelier
avec M. de la Commis-
saires-Experts Et. Leroy & Fyot
à l'effet d'examiner le tableau
de Van Dyck représentant: le
Christ en croix, et le mérite
des travaux de restauration
que Mr. Muisson y a exécutés.

Je n'ai trouvé aucune
nouvelle dégradation pro-
nant du nettoyage opéré
par M. de la Commis-
saires-Experts. Quelques parties de ce tableau
sont usées ^{quelques parties}
et principalement: La tête
de la Vierge, la main droite
de la Madeleine, le bras droit
du Christ, ainsi que la
branche droite; des glaces
ont aussi été enlevées sur
la draperie bleue, sur les
manches et la Voile de la Vierge.

Mais ces différentes dégrada-
tions ne peuvent être
attribuées à Mr. Morisens;
elles proviennent sans doute
des restaurations que
cette peinture a subies
à Malines pendant le
siècle dernier et lors de
son transport à Paris.

Malgré
Néanmoins, cette œuvre
se trouve encore dans un
état de conservation satis-
faisant et il serait à
desirer que tous les ta-
bleaux anciens puissent
encore présenter la
couleur et la touche
du maître avec autant
d'avantages.

Avec l'honneur à Mr
le Ministre de joindre
ici, une copie du rapport
qui M. le Comm. Exp.
ont adressé au sujet de
ce tableau, à la Commis-
sion des Arts du Musée royal.

Je vous prie, M. le M.
Le Président,

J. B.